



CLASSIQUES
GARNIER

« Vie de la Société », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série VIII*, n° 21 - 22, 2001 (Janvier – Juin), p. 7-9

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11860-2.p.0007](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11860-2.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2001. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 OCTOBRE 2000

Présents: Mmes et MM. ANDRIEUX, ARNOULD, EYQUEM, FULCONIS, GAUTHIER, ISHIGAMI, MILLET, PETEY-GIRARD, TOURNON.

Excusé: M. MONTET.

Le président, M. MILLET, ouvre la séance à 13 h.

M. ARNOULD expose au Conseil d'Administration l'organisation du colloque de Rouen, qui se déroulera du 14 au 16 Décembre 2000. En dépit de nombreuses défections dues à des soutenances de thèses, très fréquentes en cette période, seront présents 24 à 27 conférenciers; chacun d'eux disposera de 35 minutes. Le Président de l'Université de Rouen procédera à l'ouverture du colloque. La plupart des séances se dérouleront néanmoins au Palais de Justice. Un dîner est prévu le jeudi soir, ainsi qu'une visite guidée de Rouen le samedi après-midi, après la clôture.

M. ARNOULD confirme que le financement du colloque est équilibré: l'Université de Rouen octroie 20.000 F, son UFR de Lettres 12.000, les collectivités locales 25.000 F et la S.I.A.M. 17.000 F. L'Association «Renaissance en Normandie» participera également à ce financement.

Le Conseil d'Administration évoque ensuite le problème des membres non-payants. M. PETEY-GIRARD propose d'envoyer dans les Universités qui ne s'acquittent pas de leur cotisation un courrier personnel aux Présidents et aux Directeurs ou responsables des départements de Littérature française. M. ARNOULD et Mlle ANDRIEUX rappellent le problème des Universités de pays sous-développés intéressées par le Bulletin: celui-ci doit leur être envoyé gratuitement. Mme ISHIGAMI propose de prendre en charge le courrier avec les universités et centres culturels du Japon où la société n'a pas établi de contacts.

Le problème de l'insertion de la publicité des éditions Champion dans les expéditions du Bulletin est soulevé. Il est convenu que MM. MILLET et TOURNON négocieront avec Mlle S. DUHAMEL.

La séance est levée à 13 h. 50.

Armelle ANDRIEUX,
Secrétaire général.

*
* *

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 FÉVRIER 2001.

Présents: Mmes et MM. ANDRIEUX, CHARDIN, EYQUEM, FULCONIS, GAUTHIER, GUERRIER, ISHIGAMI, LEVRAUD, MILLET, PETEY-GIRARD, TOURNON.

Le Président, M. MILLET, ouvre la séance à 16 h. 30.

M. LEVRAUD, Trésorier, intervient d'abord au sujet de la révision nécessaire du montant des cotisations, inchangé depuis 1995, et du passage à l'euro. Dans l'Union Européenne, la cotisation de base, pour un membre individuel, est actuellement de 170 F, soit 25,9 euros. Elle devrait passer en 2002 à 28 euros, ce qui l'augmenterait de l'équivalent de 13, 70 F. M. TOURNON insiste pour que l'augmentation soit libellée à la fois en euros et en francs, afin que les sociétaires soient totalement éclairés sur ce point. M. EYQUEM demande que le prix de l'abonnement au bulletin (sans adhésion) soit aussi indiqué. MM. LEVRAUD et MILLET précisent que, selon les statuts de la Société, l'adhésion donne droit indistinctement au bulletin et aux invitations aux conférences. M. LEVRAUD conclut sur ce point en rappelant que le bulletin est en vente chez Champion au prix de 135 F l'unité, et que la Société ne peut vendre le bulletin au numéro.

Les nouveaux tarifs proposés sont adoptés à l'unanimité.

M. LEVRAUD remercie vivement MM. ARNOULD et EYQUEM d'avoir été particulièrement économes dans le financement de leurs colloques. A ce sujet, M. Gauthier fait remarquer qu'une erreur a été commise dans le compte-rendu du C.A. du 21/10/1999 : la somme allouée par la SIAM au colloque sur Montaigne et Goethe était de 5.000 F

M. MILLET rappelle ensuite le projet (déjà débattu) de munir les articles publiés dans le *B.S.A.M* de résumés en langue anglaise ainsi que de mots-clés : mesure utile au rayonnement de la Société. M. TOURNON demande que soient aussi prévus des résumés et mots-clés en français. La double proposition est adoptée*.

M. MILLET fait part des remarques et attentes de certains sociétaires qui réclament une plus grande variété dans les publications du Bulletin, et moins d'austérité. M. TOURNON fait observer que presque toutes les communications proposées sont de type universitaire ; des textes d'un autre style pourraient être accueillis dans le Bulletin, et il les attend, peut-être pour les numéros de 2002. Les échanges pourraient en outre être facilités par la publication des adresses des auteurs d'articles (avec le consentement des intéressés).

Mlle ANDRIEUX propose par ailleurs de faire un compte-rendu de l'important article de M. POTTIÉE-SPERRY paru en 1997 dans le *Bulletin des Bibliophiles*.

En ce qui concerne les Actes de la journée de travail du 21 octobre 2001 (« Montaigne et Goethe : regards sur l'Italie ») et du colloque de Rouen (14-16 décembre 2001, « Montaigne : la Justice »), M. MILLET envisage la possibilité de les publier distinctement, en deux bulletins. Les éditions Champion ont prévu la publication intégrale du colloque de Rouen en un volume de leur collection d'Etudes Montaigniennes.

M. MILLET signale qu'un nouveau membre de la Société, M. Philip KNEE, de l'Université de Laval, accepte d'être notre correspondant au Québec. Il paraît important, précise à ce sujet M. GAUTHIER, d'avoir des contacts dans la zone francophone du Canada.

M. MILLET présente ensuite la demande adressée à la Société, de participer à un colloque qui serait organisé en 2002 à Belgrade par Mme KONSTANTINOVIC ; il note que cette participation mettrait particulièrement en relief l'aspect international de la

* Cette résolution n'a pas pu être appliquée dans le présent numéro, la plupart des conférenciers ayant omis de joindre à leurs textes les résumés et mots-clés en question. © 2003 Champion et diffusion interdites.

Société. M. LEVRAUD propose dans cette perspective d'adresser une demande de subvention au Ministère des Affaires Étrangères.

M. GAUTHIER envisage la possibilité d'organiser un concert d'œuvres de M. Brice Pauset (déjà jouées à Royaumont) sur des textes de Montaigne.

M. LEVRAUD attire l'attention sur les incertitudes de l'iconographie de Montaigne, et sur les précisions que pourraient apporter les nouvelles techniques de reconstitution en usage dans la médecine légale.

Le Président lève la séance à 17 h. 30.

Armelle ANDRIEUX,
Secrétaire général